

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	14^{ème}
Nom de site	CIMETIERE_MONTPARNASSE	Numéro	53U7
Adresse du site	253, boulevard Raspail	Hauteur	R+10 (36,40 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site Free (30°, 150° et 260°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/10/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	15/05/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	15/07/2020

Historique et contexte	Version précédente validée à la CCTM du 11/10/2013
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 32°, 171° et 281°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 3 m	Tilts (degrés)	6° à 12°
Estimation	32° < 3V/m ; 171° < 4V/m ; 281° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	33,97 m pour les antennes actives 35,65 m pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

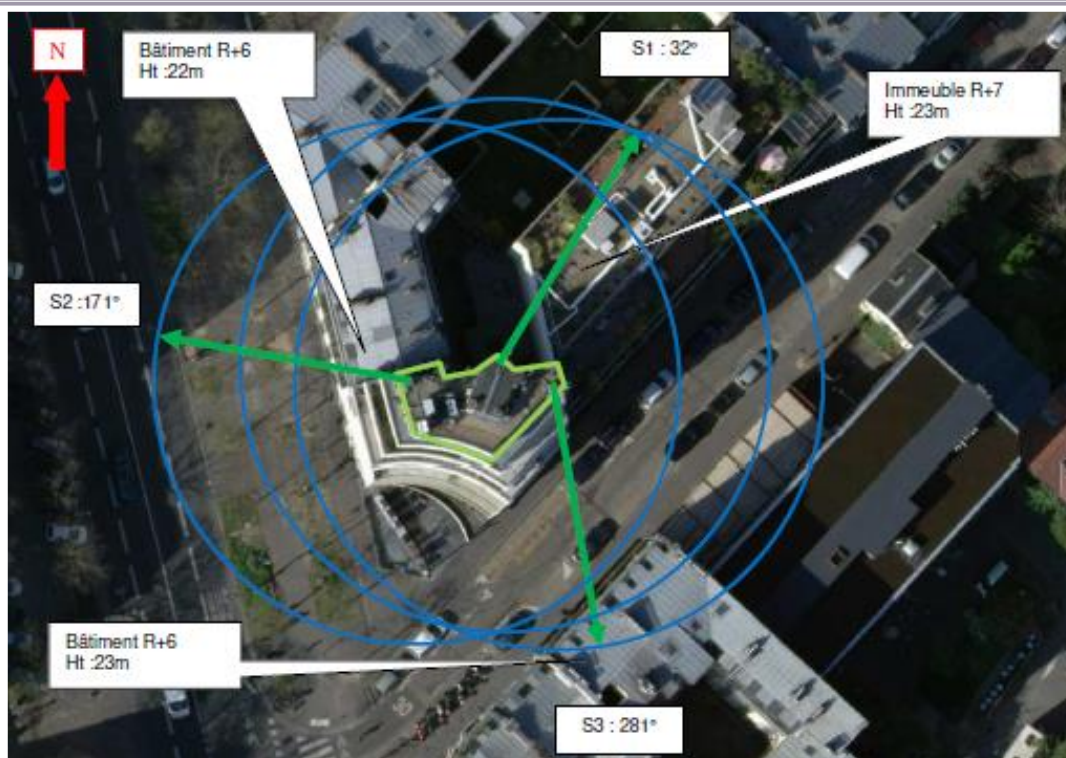
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 32°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 171°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 281°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



	Azimut 32°	Azimut 171°	Azimut 281°
Niveau maximal	Entre 2 et 3 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.50 m	22.50 m	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Antenne ORANGE



Antenne ORANGE

Etat projeté :

Antennes ORANGE



Antennes ORANGE

Vue des Azimuts

AZIMUT 32°



AZIMUT 171°



AZIMUT 281°

